

- Covid 19 -

Point de situation des filières culturelles en Pays de la Loire.

/// 28 avril 2020

CONTEXTE

Depuis le 29 février dernier, date de la première interdiction des grands rassemblements en France (+ de 5000 personnes en milieu clos), les mesures de sécurité sanitaire ont conduit au gel de tous les événements du printemps 2020, à la fermeture des écoles, de la plupart des commerces, des cafés, des librairies, des magasins d'instruments, des cinémas, des bibliothèques et médiathèques, des lieux d'arts, de spectacles et de patrimoine, des espaces de travail, bureaux, répétitions, tournages, ateliers et lieux de pratiques artistiques. Tous les maillons et tous les métiers des différentes filières culturelles ont été touchés.

Les impacts ont été quasi immédiats sur l'ensemble des grands segments d'activité des filières : création, production/édition, diffusion/commercialisation, formation/transmission, prestation - mettant à mal des écosystèmes déjà fragiles.

Dès le début du confinement, les pôles régionaux des filières culturelles (Mobilis, le Pôle Arts Visuels, le Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire, La Plateforme et le Pôle Patrimoine) ont lancé des questionnaires auprès de leur filière respective, afin de recueillir des données permettant d'évaluer rapidement les premières conséquences de cette crise pour les acteurs culturels des Pays de la Loire. Près de 600 porteurs de projets, artistes, entrepreneurs et structures culturelles y ont répondu. Ce document est un point de situations réalisé à partir de leurs réponses.

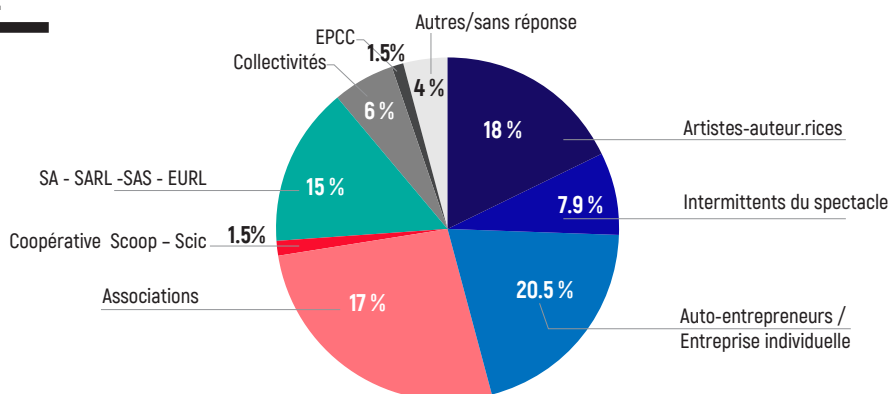
Bien évidemment, il ne s'agit en aucun cas d'un bilan définitif. La mise en œuvre concrète du processus de dé-confinement de la population, les mesures de sécurité sanitaire qui l'accompagneront, et la façon dont les institutions et les acteurs culturels réagiront à cette situation dans les mois et les semaines qui viennent, tout ceci fera bouger les lignes. Un nouveau bilan accompagné d'analyses plus fines propres à chaque filière sera nécessaire, pour imaginer collectivement le plan de relance que la situation exige.

PROFIL DES RÉPONDANTS

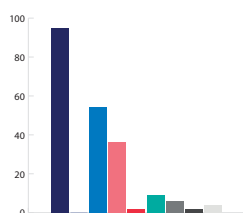
Nombre de répondants : 598

dont 210 issus des Arts Visuels, 134 du Livre, 100 des Musiques actuelles, 89 du Cinéma et de l'Audiovisuel et 65 du Patrimoine.

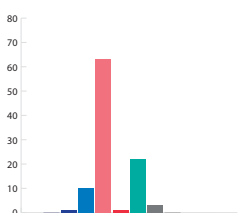
FORME JURIDIQUE



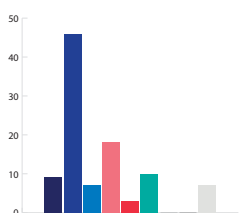
Pôle Arts Visuels



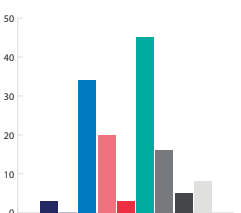
Le Pôle



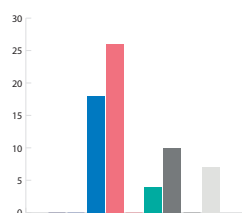
La Plateforme



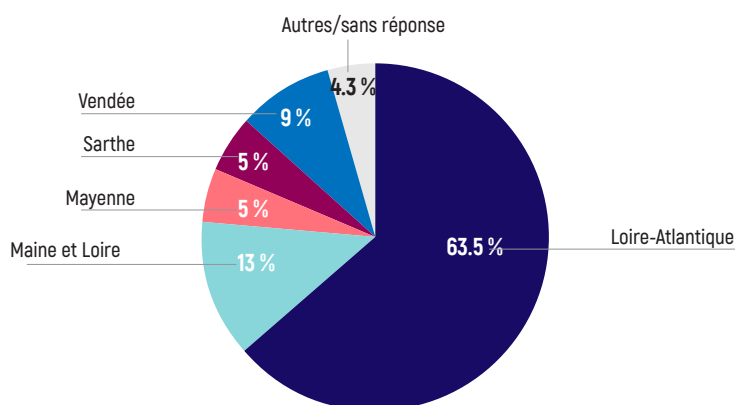
Mobilis



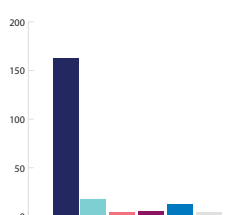
Pôle Patrimoine



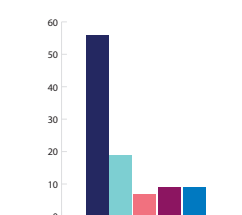
PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE



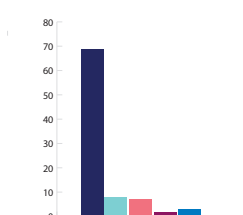
Pôle Arts Visuels



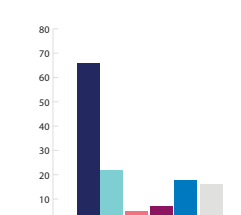
Le Pôle



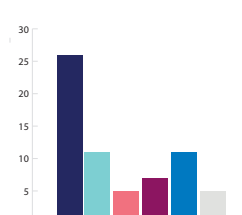
La Plateforme



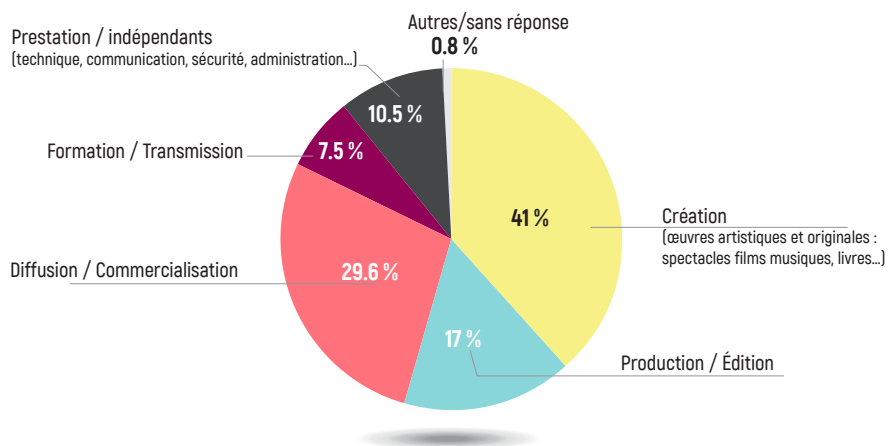
Mobilis



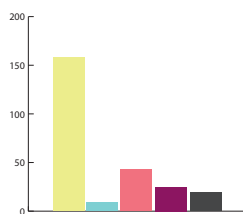
Pôle Patrimoine



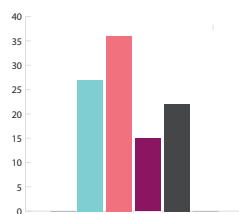
ACTIVITÉS DES RÉPONDANTS



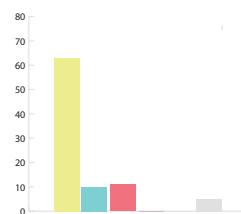
Pôle Arts Visuels



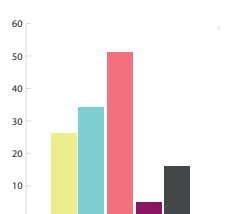
Le Pôle



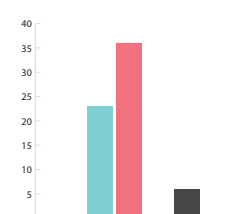
La Plateforme



Mobilis

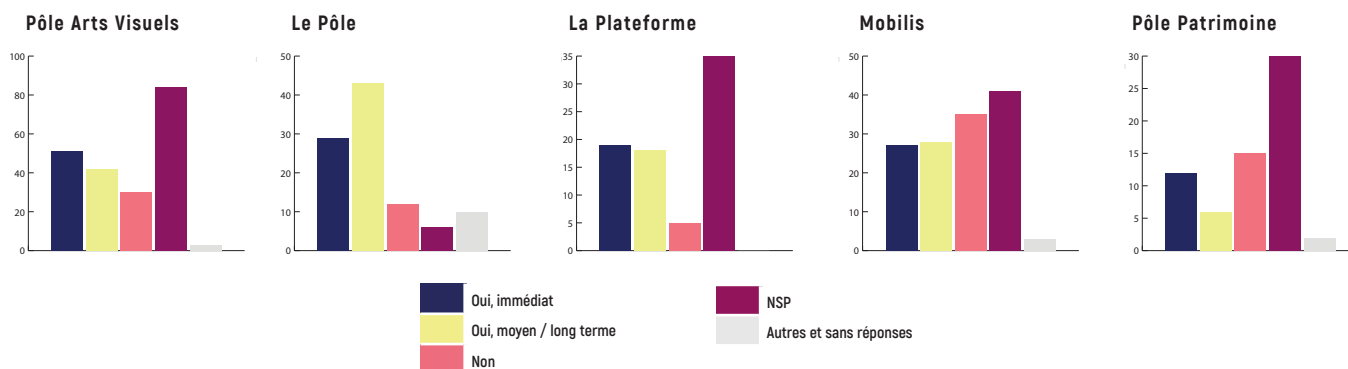
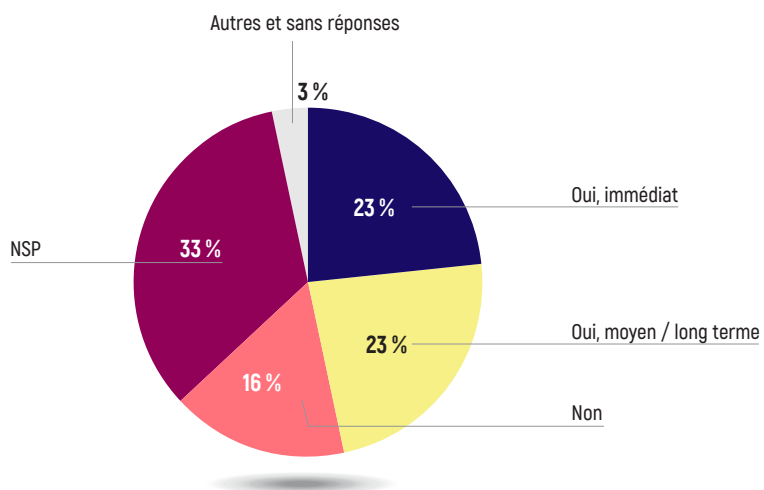


Pôle Patrimoine

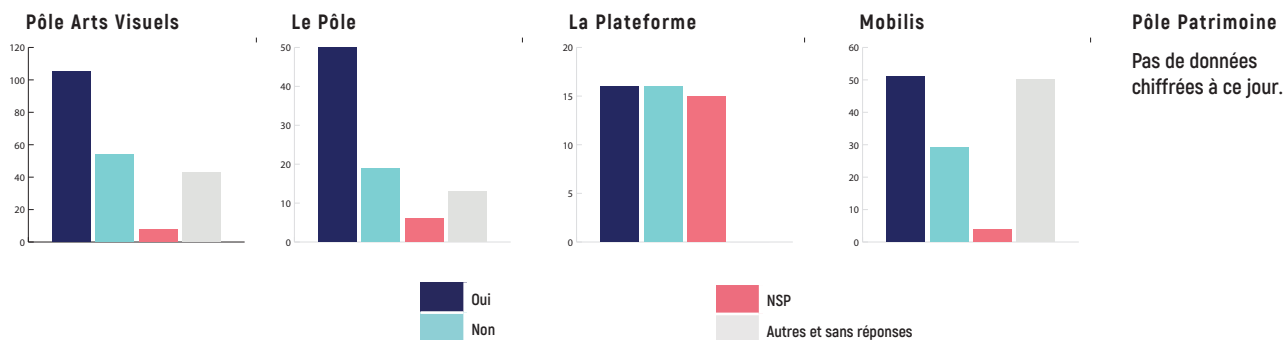
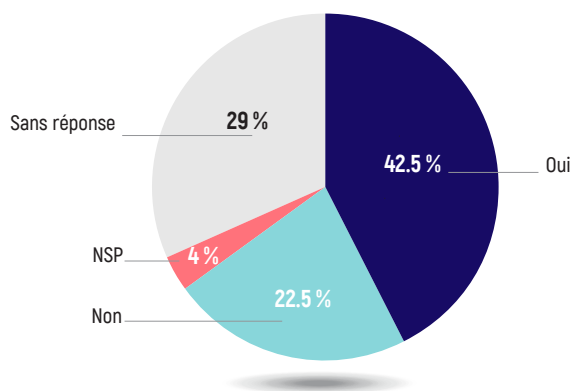


IMPACTS ÉCONOMIQUES SUR LES FILIÈRES

RISQUE POUR LA PÉRENNITÉ DE LA STRUCTURE



PERTES D'EMPLOIS ENVISAGÉES



POINTS DE VIGILANCE

> Un écosystème touché durablement dans sa globalité

La mise en place du confinement généralisé a mis à l'arrêt les activités de « diffusion-commercialisation », ainsi que celles de formation et d'enseignement artistique, provoquant ainsi **une réaction en chaîne impactant l'ensemble des activités** de « production », de « création », et de « prestations », **avec des annulations de commandes, des reports de contrats, des privatisations stoppées.**

> Une précarité renforcée

Le confinement amplifie **les problématiques de précarité et d'isolement des acteurs culturels dont les modèles économiques s'appuient essentiellement sur les ressources propres** qu'ils arrivent à générer par leurs activités principales ou activités annexes - notamment les artistes auteurs, les indépendants et les producteurs implantés territorialement. Les acteurs les moins identifiés par la puissance publique et qui bénéficient le moins des subventions culturelles des collectivités sont ici largement impactés.

> Simplification et prise en compte des difficultés administratives

Concernant les dispositifs mis en place, les acteurs font état d'un **manque de lisibilité et de clarté des mesures prises**. Beaucoup ont du mal à se repérer et à obtenir des réponses claires sur leur éligibilité. Cela est renforcé par des critères mouvants depuis le début de la crise. De plus, les enjeux administratifs et comptables sont exacerbés dans des filières où prédominent les microentreprises et la polyvalence.

> La nécessité d'aides adaptées au secteur culturel, en plus du droit commun

Le caractère « saisonnier » des activités culturelles amplifie les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire sur des acteurs dont une part très conséquente du chiffre d'affaire se fait au printemps et en été. Les mesures économiques d'urgence prises face à la crise doivent en tenir compte. Elles devront être ajustées dans les modalités d'obtention (périodes de référence...), les temporalités au-delà de la du confinement. De ce point de vue, **le caractère « irrégulier » des revenus de certains acteurs sont également à prendre en compte dans les modes de calculs.**

> Le besoin de se projeter dans l'avenir et la sortie de crise

Il est également mentionné **l'insuffisance et l'inadaptation de certaines mesures face à une situation qui se prolonge** (les reports de charges, les prêts garantis pour des structures sans trésorerie et sans perspective de relance économique). Certains projets « hors statuts associatifs » auraient également besoin de dispositif d'aides non-remboursables.

> Manque de visibilité

L'absence d'une feuille de route claire et de modalités transparentes concernant les conditions de reprise d'activités bloquent certaines décisions, empêchent des adaptations ou solutions (maintiens, reports, annulations). C'est particulièrement le cas pour les événements et notamment les festivals et rassemblements culturels de toutes dimensions. **Ceci pèse plus fortement sur la pérennité des structures et des emplois.**

> Des difficultés relationnelles et l'expression d'un besoin de solidarité

Il est aussi fait état de difficultés administratives (annulation de projet avant signature de contrat sans compensation), matérielles (difficulté pour la mise place du télétravail...) ou encore de communication avec les commanditaires. Les acteurs appellent de leurs vœux **une solidarité inter-filières, entre les différents maillons de la chaîne, et également de la part des collectivités locales** pour que les subventions ou commandes soient maintenues.

> Ressources humaines insuffisantes

Après plusieurs semaines de confinement, la fatigue se fait sentir. L'incertitude en est une cause. **Le télétravail, parfois difficile à mettre en place** (bibliothèques...) quand il n'est pas hors de propos (résidence de création, commerce...), montre aussi ses limites (souhait d'une productivité identique malgré les problématiques telles que l'école à domicile). **Le manque de compétences clés et d'outils d'administration et de gestion se manifeste** : ceci fragilise d'autant plus les acteurs dans une période d'instabilité qui nécessite d'envisager plusieurs scénarios simultanément.



> Date et modalités de sortie

Une communication « claire » sur ce point est essentielle au secteur. Seule la perspective de sortie à une période donnée et selon des modalités précises permettra la relance et l'ajustement des projets.



> Clarification et fixation des critères d'éligibilité aux mesures compensatoires

Il est encore fait état de difficultés de compréhension et de cacophonie quant à un certain nombre de mesures (Audiens, mode de prise en charge du chômage partiel des intermittents...).



> Mise en place de mesures de soutien pour les oubliés des fonds d'urgence

Il demeure des angles morts dans les dispositifs d'urgence : artistes-auteurs, prestataires...



> Adaptation de ces mesures aux situations réelles des acteurs et à la durée du confinement



> Durabilité de l'accompagnement et de l'écoute

La crise actuelle affectera durablement l'ensemble du secteur culturel. Ecoute, accompagnement et soutiens devront certainement s'inscrire dans une durée d'un an minimum. La complexité de la situation exigera un renforcement des équipes d'accompagnement et une adaptation des missions dans les collectivités et les structures telles que les Pôles, la CRESS, le Pôle Emploi...



> Co-construction et suivi partagé d'un plan de relance de proximité avec les réseaux et les collectivités

Il y aura besoin de coordination et de solidarité pour sortir de la crise et relancer les activités. Cela nécessite une proximité dans l'analyse des situations et l'expertise des outils. Cette nécessaire proximité n'empêche pas de s'inspirer d'autres secteurs et d'autres territoires.